



## **COURS DE FRANÇAIS 2017-2018**



## COURS GENERAUX

Cycle de 16 heures de cours, renouvelables au cours de l'année scolaire.

8 leçons de 2 heures chacune, 1 fois par semaine

€ 240 par cycle de 16 heures de cours

## COURS DE CONVERSATION

Cycle de 5 leçons de conversation, renouvelables au cours de l'année scolaire

5 leçons de 1h30 chacune, 1 fois par semaine.

€ 115 par cycle de 5 leçons de conversation

## COURS INDIVIDUEL

Contactez Mme Véronique Faotto afin de définir exigences personnelles et niveau.  
[veronique.faotto@alliancefrancaise-treviso.it](mailto:veronique.faotto@alliancefrancaise-treviso.it)

## SERVICE DE TRADUCTION

Traduction standard (1 feuillet)

€ 35 + TVA

Traduction technique (1 feuillet)

€ 40 + TVA

Urgent

+ 35%



## REGLEMENT DES COURS



Les cours de langue et de préparation aux Certifications DELF sont réservés aux membres de l'Alliance Française de Trévise.



Pour participer aux cours il est donc impératif de s'inscrire à l'Alliance Française de Trévise. Au moment de l'inscription, une "Carte de membre" est délivrée. Cette carte permet de participer à toutes les activités proposées par l'Association, y compris les voyages, l'accès gratuit aux prêts de livres et de vidéos et de recevoir le programme des manifestations.



Les inscriptions aux cours de langue et de préparation aux Certifications DELF auront lieu au cours du mois de septembre, au Centro Studi Galilei, 2 via Scarpa - Trévise (derrière l'Eglise Votive), par M<sup>me</sup> Véronique Faotto, responsable des cours.

Pour toutes informations, adressez-vous à M<sup>me</sup> Véronique Faotto:  
veronique.faotto@alliancefrancaise-treviso.it



Les groupes sont composés d'un **minimum de 5** à un maximum de 15 étudiants.



Le choix des professeurs est établi exclusivement par notre Association, qui se réserve également le droit d'apporter tout changement nécessaire, même au cas où les cours auraient déjà commencé.



Dans le cas où le nombre de 5 étudiants minimum ne serait pas atteint, notre Association se réserve le droit d'annuler le cours et de rembourser intégralement les étudiants.



La somme versée par l'étudiant pour le cours n'est ni remboursable ni transférable à d'autres cours et/ou personnes.

Les leçons perdues de la part des étudiants ne seront pas remboursées ou récupérées.  
Le cours manqué de la part du professeur sera récupéré.

